

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

Entreprise « KHALDI Houari », dont le siège social sis à : zone industrielle section n°03 groupe malakia 79 local B Ain Témouchent , titulaire du Contrat n°059/2024 du 07 Novembre 2024, portant sur « Travaux de Réfection des blocs + VRD et Equipements au niveau d'Oran », suivant le visa du CRM n°372/2024 du 31 Octobre 2024, est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Lenteur dans la cadence des Travaux.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.